

asecos®



## BEDIENUNGSANLEITUNG

Sicherheitsschränke V-LINE

## USER MANUAL

Safety storage cabinets V-LINE

## GEbruIKSAANWIJZING

Brandveiligheidsopslagkasten V-LINE

## NOTICE D'UTILISATION

Amoires de sécurité d'après V-LINE

## MANUAL DE INSTRUCCIONES

Armarios de seguridad V-LINE

## ISTRUZIONI PER L'USO

Armadi di sicurezza V-LINE

## INSTRUÇÕES DE SERVIÇO

Armários de segurança V-LINE



### 10 JAHRE GARANTIE\*

\* Bei jährlicher Beauftragung des **Premium Tarifs** verlängert sich die Garantie für Ihren V-LINE Sicherheitsschrank auf bis zu 10 Jahre.

### 10 YEARS WARRANTY\*

\* Upon conclusion of an asecos service and maintenance agreement (**PREMIUM tariff**), you will get a warranty extension for up to 10 years for your V-LINE safety storage cabinet.

Weitere Informationen zu unseren Garantieleistungen finden Sie unter [www.asecos.com/service-leistungen](http://www.asecos.com/service-leistungen)

For detailed information about our warranties please visit [www.asecos.com/service-conditions](http://www.asecos.com/service-conditions)

DE

EN

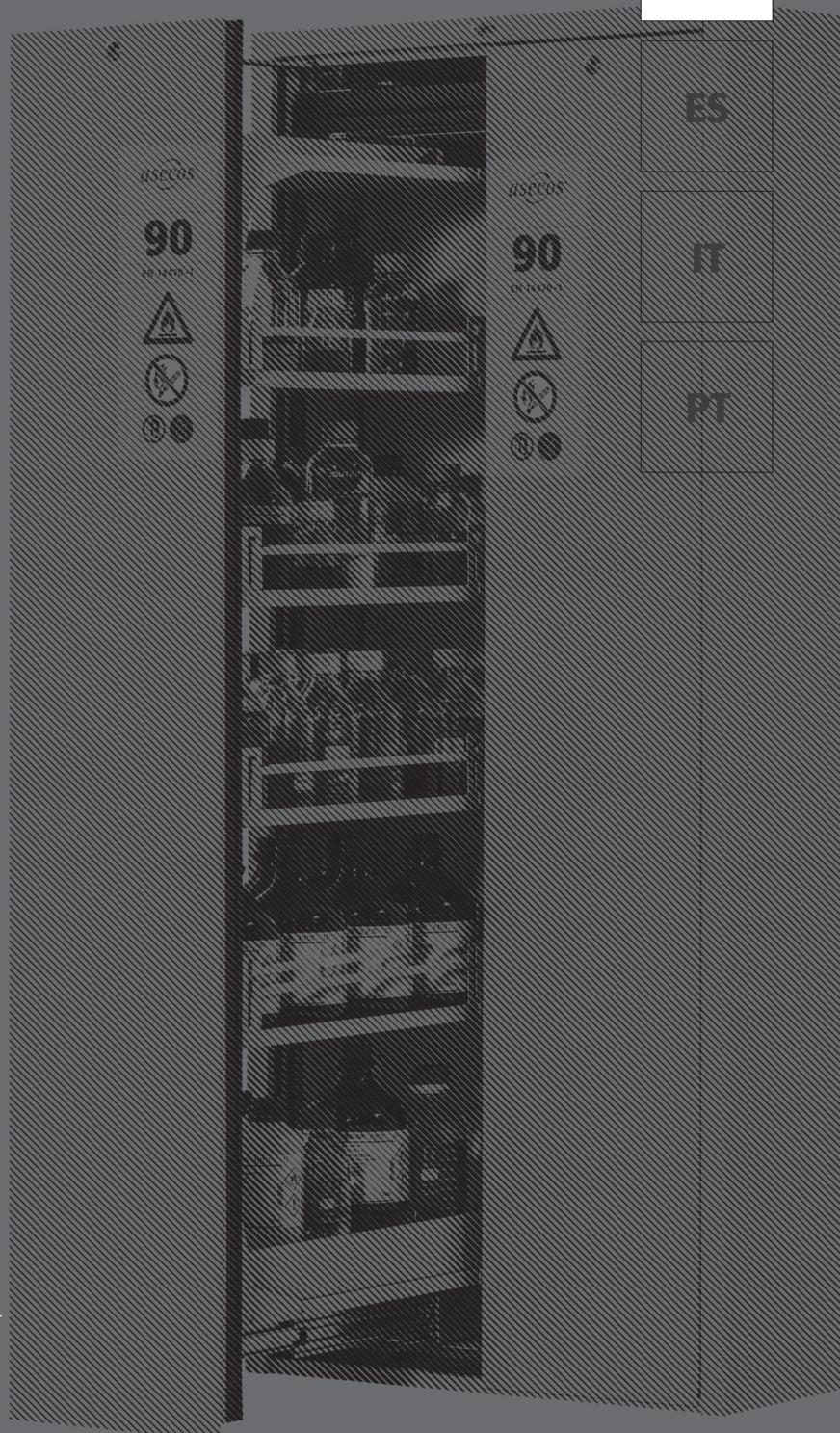
NL

FR

ES

IT

PT





**V-MOVE-90**

V90.196.045.VDAC:0012

V90.196.081.VDAC:0012

V90.196.045.VDAC:0013

V90.196.081.VDAC:0013





**asecos GmbH**  
Abt. Kundendienst  
Weiherfeldsiedlung 16-18  
**D-63584 Gründau**  
Fax: +49 60 51 – 92 20-10

## IHRE PERSÖNLICHE DOKUMENTATION ZUM asecos-SICHERHEITSSCHRANK

Sehr geehrte Kundin, sehr geehrter Kunde,

mit dem Kauf Ihres asecos-Sicherheitschranks haben Sie eine entscheidende Investition für die Sicherheit in Ihrem Haus getätigt. Vor Ihnen steht ein innovatives Produkt aus hochwertigen Materialien, das höchste Qualität garantiert.

Sicherheitschränke aus dem Hause asecos verfügen über eine lückenlose Zulassungs-Dokumentation. Wir archivieren Ihre Zulassungsdokumente jedes einzelnen Schrankes für Sie, bis Sie diese im Bedarfsfall (z. B. einer Betriebsbegehung o. ä.) mit diesem Formular von uns anfordern.

Dazu einfach dieses Formular heraustrennen/kopieren und mit Ihrer Adresse und der Seriennummer des Schrankes versehen per Fax zurück an uns.

Mit freundlichen Grüßen

asecos GmbH

## YOUR PERSONAL DOCUMENTATION TO THE asecos SAFETY CABINET

Dear Customer,

you have made a decisive investment in safety for your company by purchasing this asecos safety storage cabinet. You now own an innovative product made of top-quality materials guaranteeing the highest quality standards.

asecos safety storage cabinets have complete authorisation documents. We archive the authorisation documents for every individual cabinet, keeping them ready for you should you ever need them (e.g. for a works inspection or similar). Simply request them using this form.

Tear off or copy that page and return to us by fax with your address and serial number of the cabinet on it.

Yours sincerely

asecos GmbH

<b>Firma</b> • company	
<b>Abteilung</b> • department	
<b>Name</b> • name	
<b>Straße</b> • street	
<b>PLZ</b> • postal code	
<b>Ort</b> • city	
<b>Schrank</b> • cabinet <b>Seriennummer(n)</b> • serial number(s)	

# MODE D'EMPLOI

Chère cliente, cher client,

Nous vous remercions d'avoir opté pour une de nos armoires de sécurité ; vous avez par ce biais réalisé un investissement décisif pour la sécurité dans votre maison. Nos armoires de sécurité permettent de stocker des substances dangereuses sur le lieu de travail avec un maximum de sécurité et de confort.

Veillez lire attentivement ce mode d'emploi. Familiarisez-vous en détail avec les avantages et la commande simple des armoires de sécurité. Cela vous simplifiera le travail quotidien avec des substances dangereuses.

Merci beaucoup.  
Votre équipe asecos

---

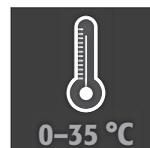
1. REMARQUES • DIRECTIVES • GARANTIE .....	5
1.1. Consignes Générales En Matière De Sécurité Technique .....	5
1.2. Garantie. ....	5
1.3. Détails De L'Armoire. ....	5
2. TRANSPORT .....	6
<b>2.1. Transfert de l'armoire</b> .....	<b>6</b>
2.2. Démontage de l'emballage de transport .....	6
2.3. Manœuvre de l'armoire .....	7
3. INSTALLATION • MISE EN SERVICE • FONCTIONNEMENT .....	7
3.1. Mise En Service .....	7
3.2. Raccordement à l'alimentation en courant .....	7
3.3. Ajustage Des Armoires. ....	7
3.4. Verrouillage de l'armoire .....	8
3.5. Déverrouiller l'armoire .....	8
3.6. Système de fermeture automatique des portes TSA .....	9
3.7. Désactiver le système De Fermeture Automatique Des Portes .....	9
4. FONCTIONNALITÉS DE SÉCURITÉ .....	10
4.1. Fermeture du tiroir en cas de panne de courant .....	10
4.2. Fermeture de la porte en cas d'incendie .....	10
4.3. Blocage du tiroir lors de l'ouverture. ....	10
4.4. Blocage du tiroir lors de la fermeture. ....	11
5. SUPPLÉMENT (ARMOIRE SUR LE DESSUS) .....	12
5.1. Montage de l'armoire attachée .....	12
6. AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR .....	13
6.1. Bac De Retention Au Sol .....	13
6.2. Etagères (Réglables En Hauteur). ....	13
6.3. Système de glissières de sécurité .....	13
7. STOCKAGE .....	14
8. MISE A LA TERRE .....	14
9. VENTILATION .....	15
10. INCENDIE • MISE AU REBUT .....	15
10.1. Ouverture De L'Armoire Après Un Incendie .....	15
10.2. Mise Au Rebut. ....	15
11. CONTRÔLE DE SÉCURITÉ TECHNIQUE. ....	16
11.1. Generalites .....	16
11.2. Contrôle de l'accumulateur .....	16

# 1. REMARQUES - DIRECTIVES - GARANTIE

## 1.1. CONSIGNES GÉNÉRALES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ TECHNIQUE

- Respecter les lois et les prescriptions applicables concernant la manipulation des substances dangereuses ainsi que les remarques contenues dans ce mode d'emploi.
- Les travaux sur les installations électriques ne peuvent être effectués qu'à l'état hors tension et par des électriciens qualifiés - voir aussi à ce sujet les règlements des distributeurs locaux d'électricité.
- Respecter les conditions d'implantation in situ (p.ex. vissages des armoires sur les murs du bâtiment).
- Il est impératif de suivre à la lettre les instructions du service de surveillance technique.
- Respecter les prescriptions de prévention des accidents ainsi que l'ordonnance sur les lieux de travail.
- Confier les contrôles de sécurité technique exclusivement à du personnel spécialisé et agréé, utiliser les pièces de rechange d'origine.
- L'armoire ne peut être utilisée que conformément aux instructions ; l'accès doit être interdit aux personnes non autorisées.
- La zone de pivotement des portes doit toujours rester libre, toujours refermer les portes / tiroirs.
- L'appel à du personnel formé / autorisé permet d'exclure les dysfonctionnements, les dommages et la corrosion qui peuvent survenir à la suite d'un transport incorrect.
- Respecter les limites maximales pour les quantités stockées, les sollicitations, etc.
- Il est interdit de placer des récipients dont la capacité est supérieure à celle du bac de rétention au sol, les substances dangereuses qui s'écoulent doivent être recueillies et éliminées immédiatement.
- Les récipients qui contiennent des produits chimiques agressifs (acides et bases) doivent être logés dans des armoires ou compartiments spéciaux pour les acides et les bases, ainsi que dans des armoires à aménagement intérieur exempt de métaux.
- Avant le stockage, vérifier si la surface de l'armoire résiste au produit chimique.
- Avant la première mise en service, l'utilisateur doit procéder à un contrôle visuel de l'armoire de sécurité afin de détecter des dommages éventuels.

### Exigences d'installation



## 1.2. GARANTIE

La garantie accordée pour ce produit est convenue entre vous-même (le client) et le distributeur spécialisé (le vendeur). asecos offre une garantie de 24 mois à dater du jour de l'achat pour les produits mentionnés dans le mode d'emploi. En tant que dispositifs de sécurité technique, tous les modèles sont soumis à une obligation de contrôle annuel par le personnel spécialisé et agréé par le fabricant. En l'absence de tels contrôles, tout recours à la garantie de la part du client à l'encontre du fabricant est exclu.

## 1.3. DÉTAILS DE L'ARMOIRE

Vous trouverez un aperçu complet des modèles au début du mode d'emploi.

**Conception/fabrication asecos GmbH Sicherheit und Umweltschutz, D-63584 Gründau.**

**Données relatives à l'armoire: Carnet de bord (joint à l'armoire)**

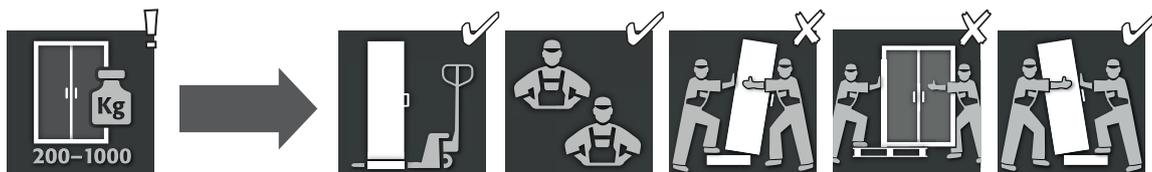
**Dessin technique: Annexe 1**

**Caractéristiques techniques: Tableau à l'annexe 2**

### V-LINE

Ces modèles sont testés, certifiés et marqués conformément à la norme NF EN 14470-1. Ils servent à stocker des liquides combustibles dans des salles de travail, conformément aux prescriptions et aux réglementations nationales en vigueur.

## 2. TRANSPORT



### ATTENTION :

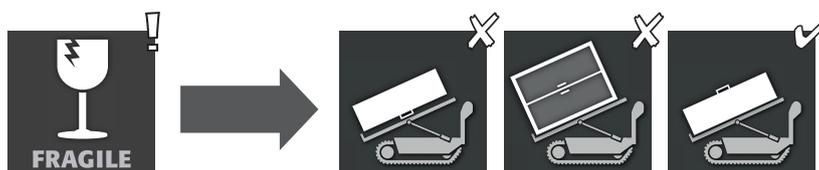
Transporter l'armoire en position debout jusqu'au lieu d'implantation définitif avec un chariot élévateur, après l'avoir arimée et protégée contre tout glissement. Les sécurités de transport dans les joints des portes ne peuvent être enlevées que directement sur le lieu d'implantation ! Un transport incorrect peut mener à des dommages non visibles sur l'isolation coupe-feu ! Nous ne pouvons garantir la qualité requise que si l'armoire est transportée vers le lieu d'utilisation par notre personnel spécialisé et formé spécialement à ces fins !



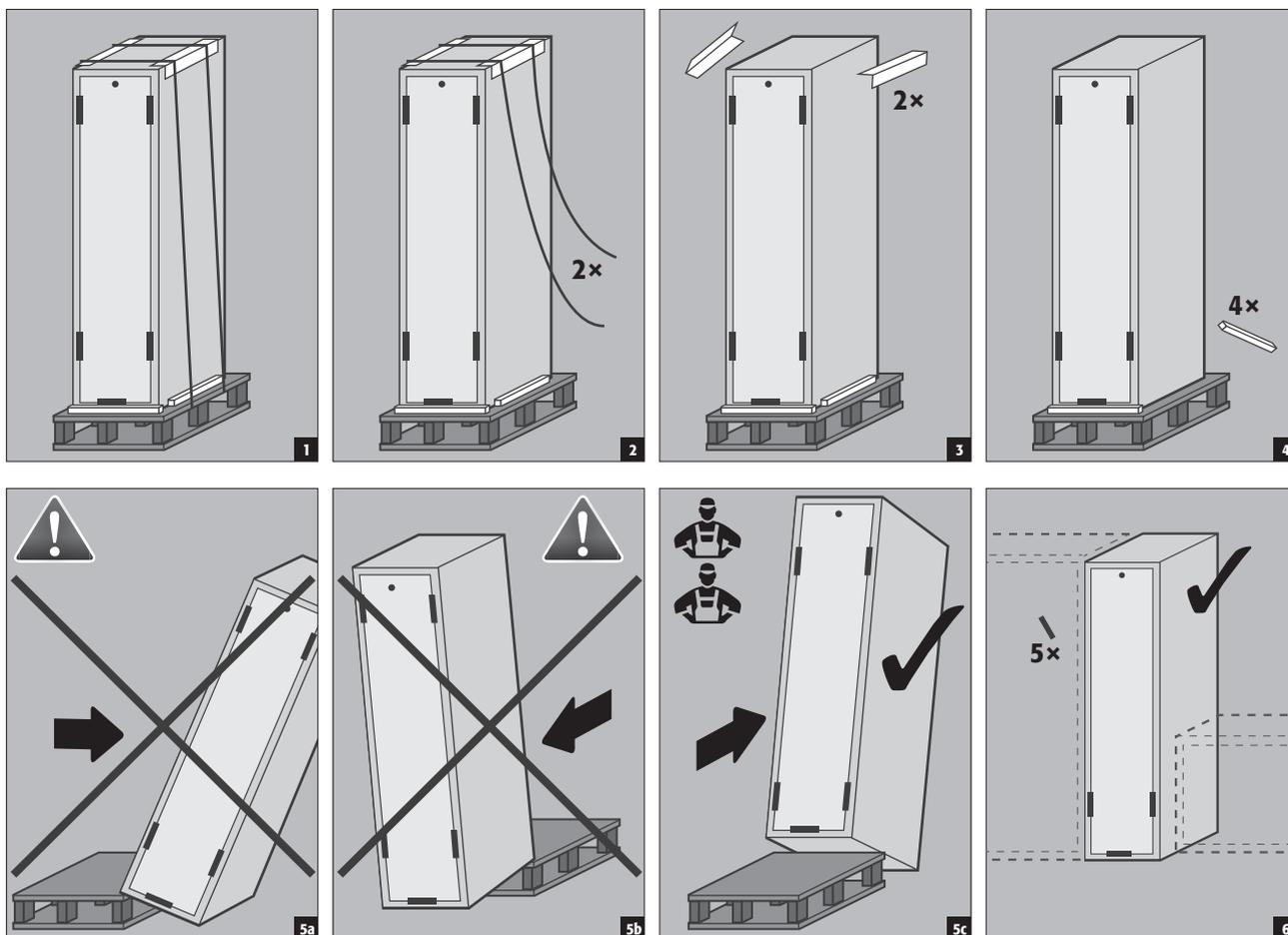
### ATTENTION:

Il est interdit d'exercer une force sur le tiroir, qu'il soit ouvert ou fermé !

### 2.1. TRANSFERT DE L'ARMOIRE



### 2.2. DÉMONTAGE DE L'EMBALLAGE DE TRANSPORT

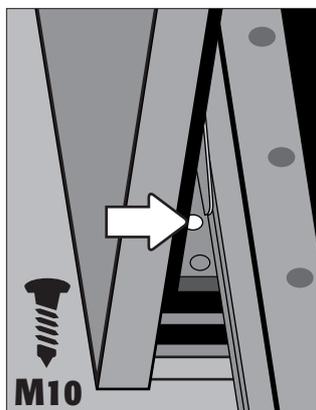


## 2.3. MANŒUVRE DE L'ARMOIRE



### ATTENTION:

Il est interdit d'exercer une force sur le tiroir, qu'il soit ouvert ou fermé !

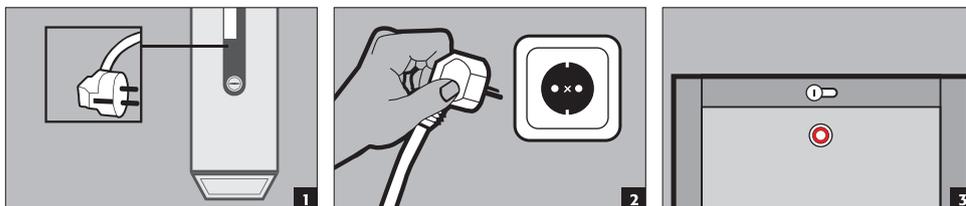


## 3. INSTALLATION - MISE EN SERVICE - FONCTIONNEMENT

### 3.1. MISE EN SERVICE

- Avant la première mise en service, l'utilisateur doit procéder à un contrôle de l'armoire de sécurité afin de détecter des dommages éventuels comme p.ex. des joints défectueux ou détachés, il doit également vérifier l'ajustage correct et le bon fonctionnement des portes (charnières, systèmes de verrouillage, éventuellement ferme-porte et système de maintien des portes).  
L'armoire et les accessoires ne peuvent être utilisés que s'ils sont en parfait état.

### 3.2. RACCORDEMENT À L'ALIMENTATION EN COURANT



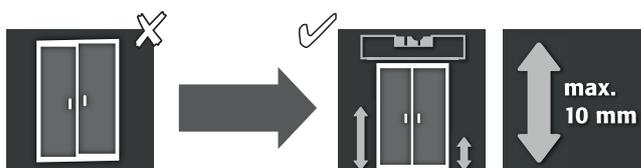
### ATTENTION

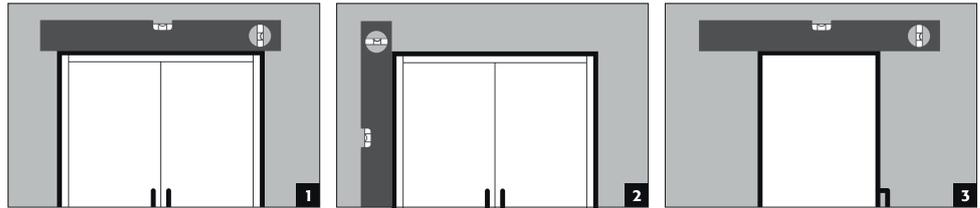
Avant le premier remplissage, l'armoire doit être raccordée au réseau pendant au moins 1 heure !

### 3.3. AJUSTAGE DES ARMOIRES

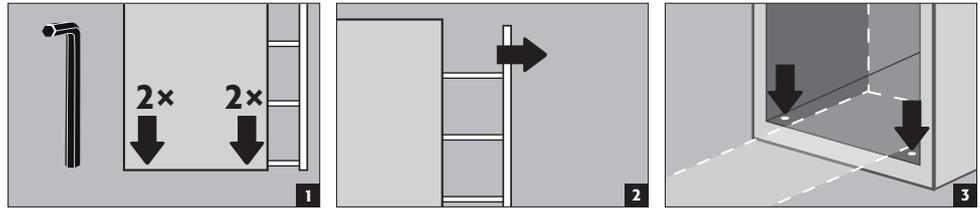


Si le tiroir est ouvert et que la fermeture automatique est désactivée (voir 4.4), il est possible d'aligner la face avant de l'armoire à l'aide des pieds réglables intégrés.

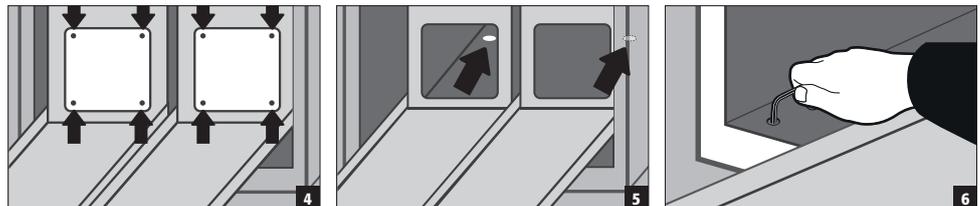
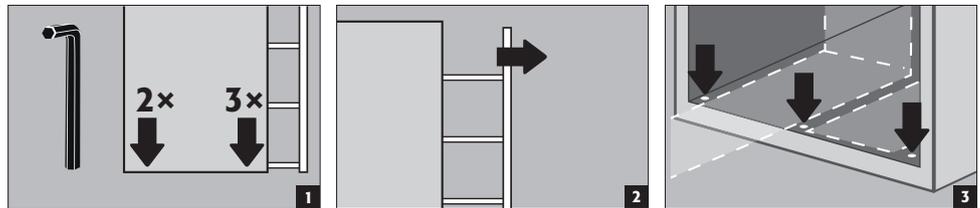




V90.196.045.VDAC



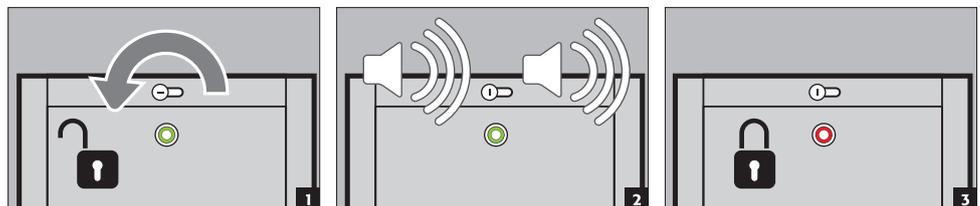
V90.196.081.VDAC



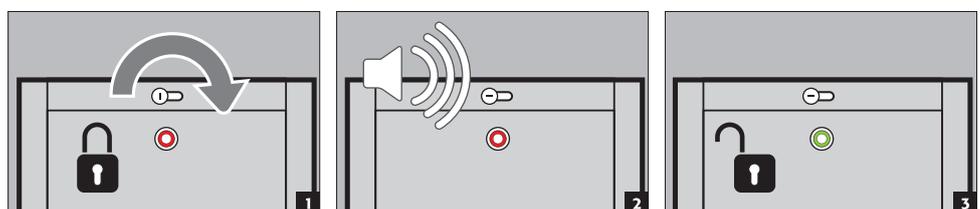
**REMARQUES sur les figures 4 et 5**

Un seul extrait peut être ouvert à la fois, tandis que l'autre reste fermé.

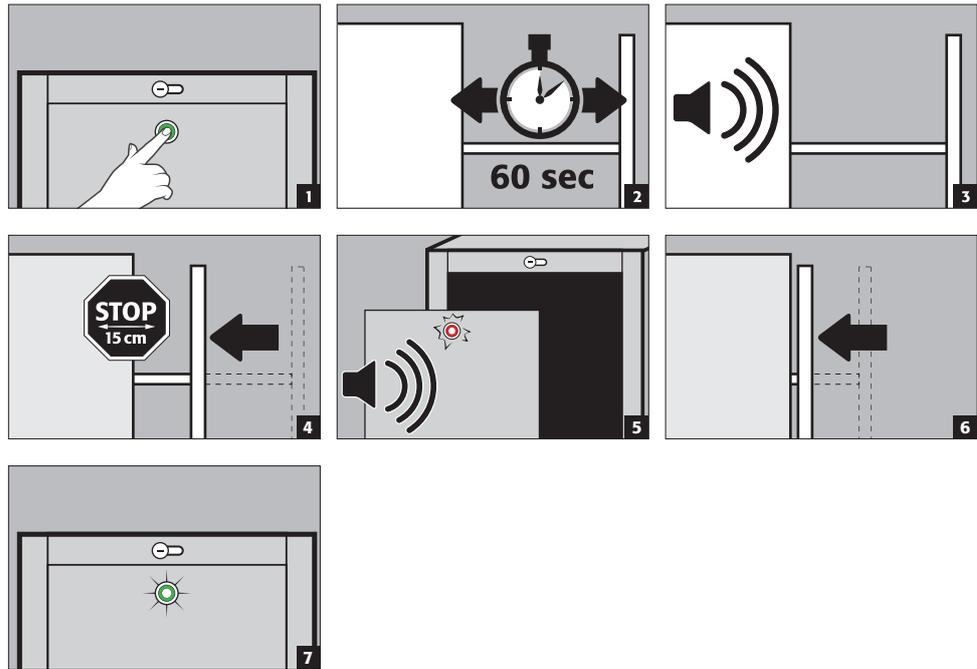
**3.4. VERROUILLAGE DE L'ARMOIRE**



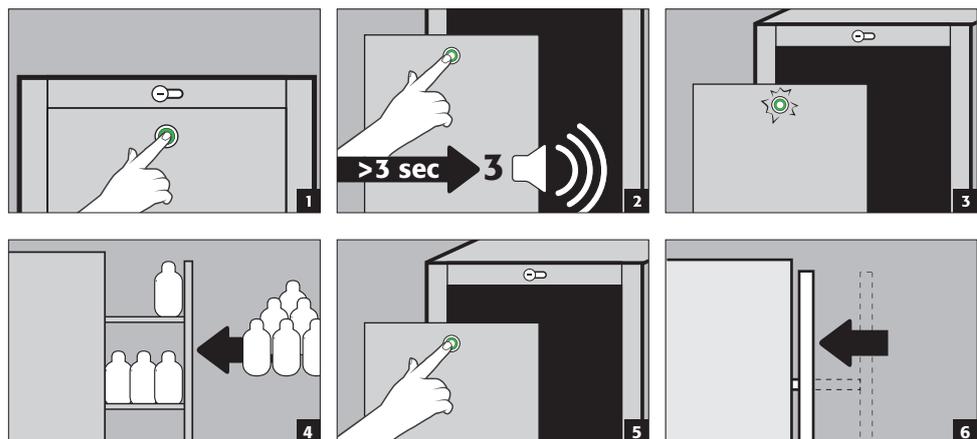
**3.5. DÉVERROUILLER L'ARMOIRE**



### 3.6. SYSTÈME DE FERMETURE AUTOMATIQUE DES PORTES TSA



### 3.7. DÉACTIVER LE SYSTEME DE FERMETURE AUTOMATIQUE DES PORTES



**REMARQUE :**

La fermeture automatique est assurée en cas d'incendie !

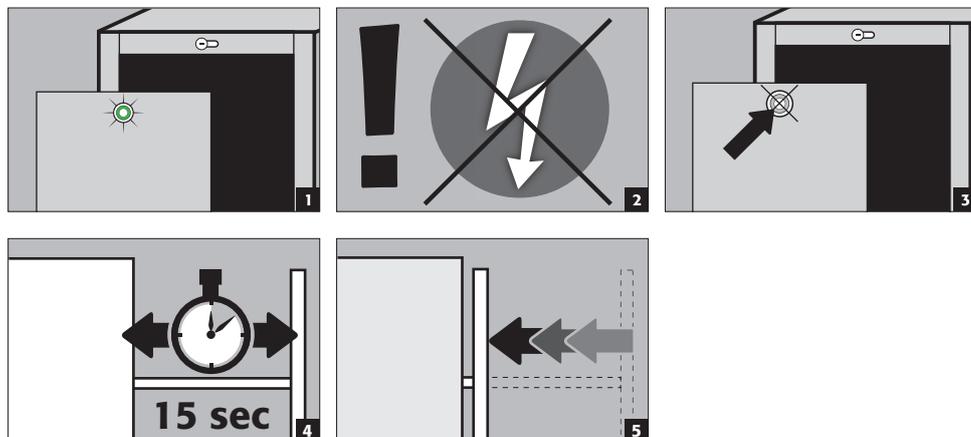
## 4. FONCTIONNALITÉS DE SÉCURITÉ

### 4.1. FERMETURE DU TIROIR EN CAS DE PANNE DE COURANT

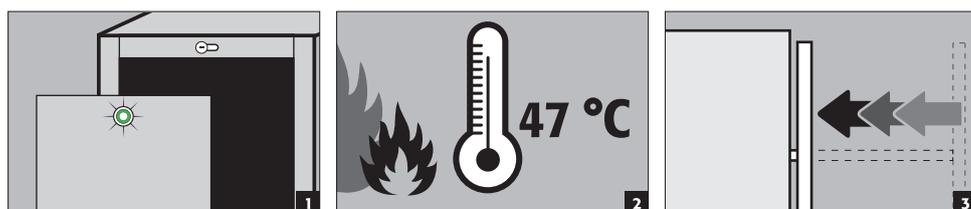


#### REMARQUE :

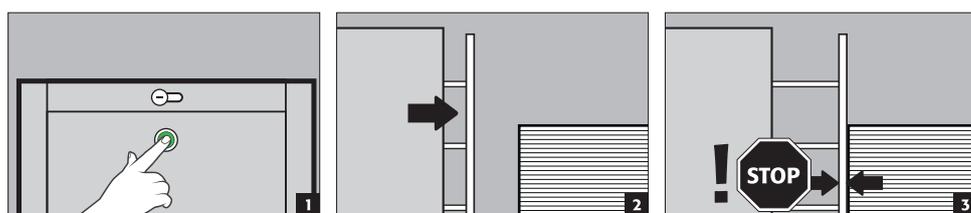
En cas de panne de courant, le tiroir ouvert se ferme par l'intermédiaire d'un accumulateur intégré. Celui-ci est utilisé pour opération de **une seule** fermeture.



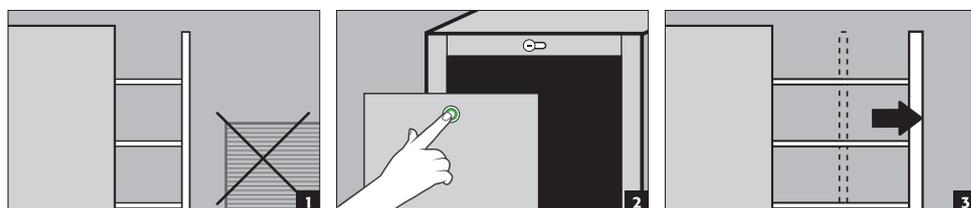
### 4.2. FERMETURE DE LA PORTE EN CAS D'INCENDIE



### 4.3. BLOCAGE DU TIROIR LORS DE L'OUVERTURE



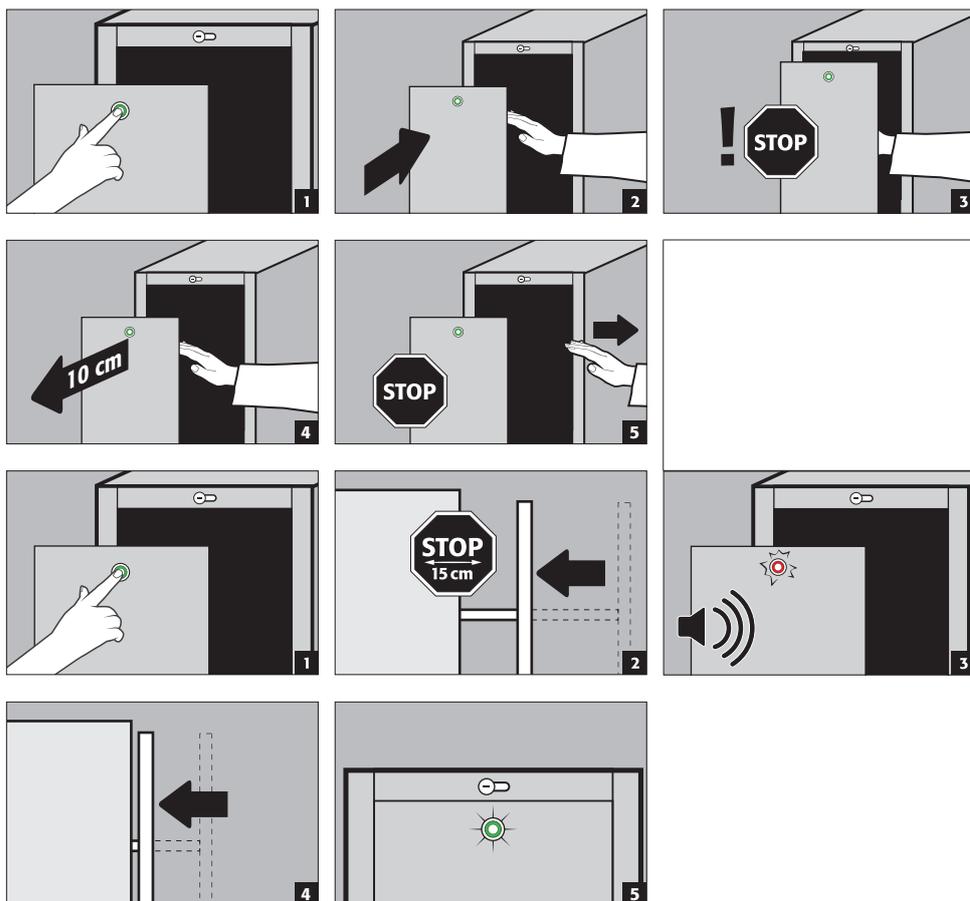
Éliminer les blocages



#### REMARQUE

Si l'utilisateur n'intervient pas directement après le blocage, l'armoire émet une alarme sonore et visuelle au bout de 20 secondes. Une fois le blocage corrigé, effectuez également les étapes précédentes !

#### 4.4. BLOCAGE DU TIROIR LORS DE LA FERMETURE



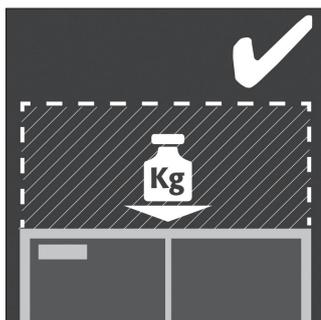
Éliminer les blocages



#### REMARQUE

Si l'utilisateur n'intervient pas directement après le blocage, l'armoire émet une alarme sonore et visuelle au bout de 20 secondes. Une fois le blocage corrigé, effectuez également les étapes précédentes !

## 5. SUPPLÉMENT (ARMOIRE SUR LE DESSUS)



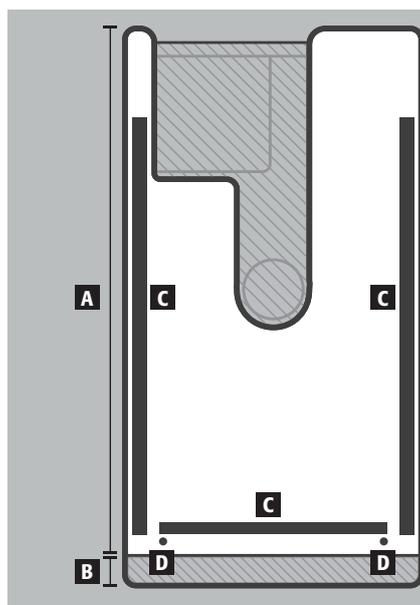
Les armoires de sécurité V-LINE peuvent être chargées si l'armoire a été commandée avec l'article HF.L.32864 (n° de commande 38275). Ces armoires sont ensuite structurellement ajustées en usine et en plus marquées à l'extérieur comme porteuses.

**A** partie tête, arrière

**B** partie tête, avant

**C** Bande magnétique

**D** points de fixation pour vis M6



**MISE EN GARDE:**

Seuls les points de fixation [D] indiqués sur le dessin doivent être utilisés! Les autres points de fixation ou types de fixation (par exemple silicone) ne sont pas autorisés!

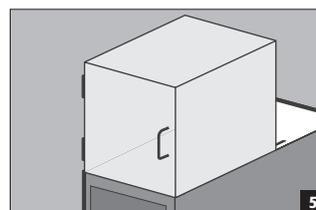
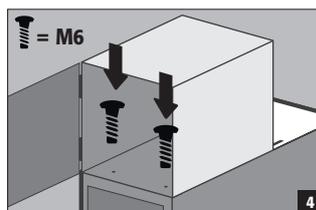
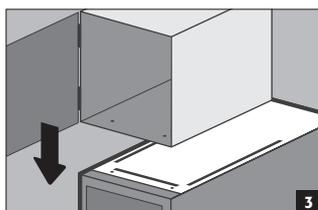
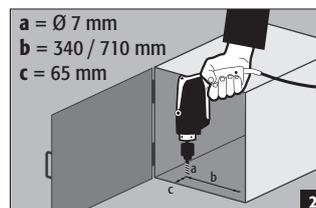
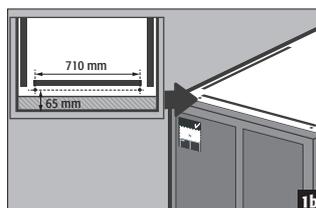
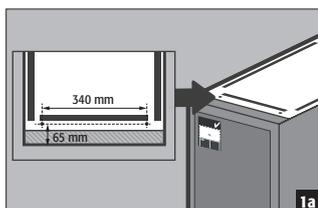
- La bande magnétique montée sur la tête de lit sert de surface de support pour l'armoire supérieure et peut être coupée à la taille si nécessaire.



**MISE EN GARDE :**

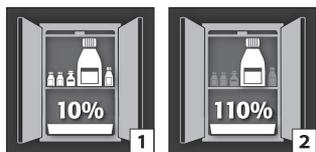
La bande magnétique ne doit être fixée qu'à la partie arrière de la tête!

### 5.1. MONTAGE DE L'ARMOIRE ATTACHÉE



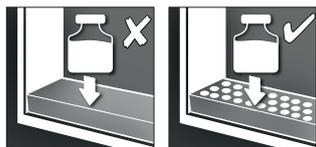
## 6. AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

### 6.1. BAC DE RETENTION AU SOL



**Selon la norme EN 14470-1** : Il faut toujours installer un bac de rétention au sol en dessous du niveau de pose inférieur ; le bac de rétention au sol doit présenter une capacité minimale de 10 % de tous les contenants stockés dans l'armoire [1], ou minimum 110 % de la capacité du plus gros contenant pris individuellement [2], selon la capacité la plus grande.

**Utilisation en tant que surface de pose avec des armoires à plusieurs niveaux destockage :**

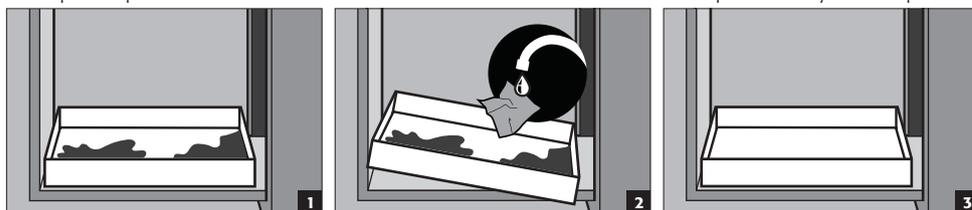


**ATTENTION :**

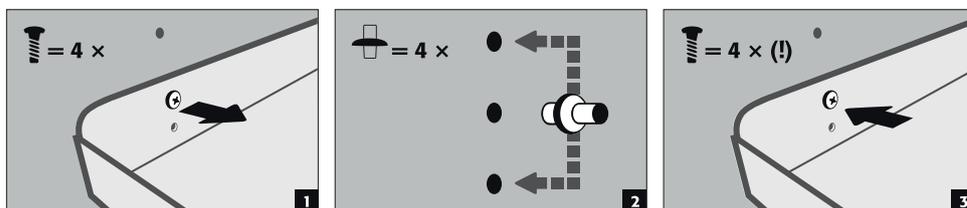
L'utilisation en tant que surface de pose n'est autorisée qu'avec un caillebotis.

**Fuite :**

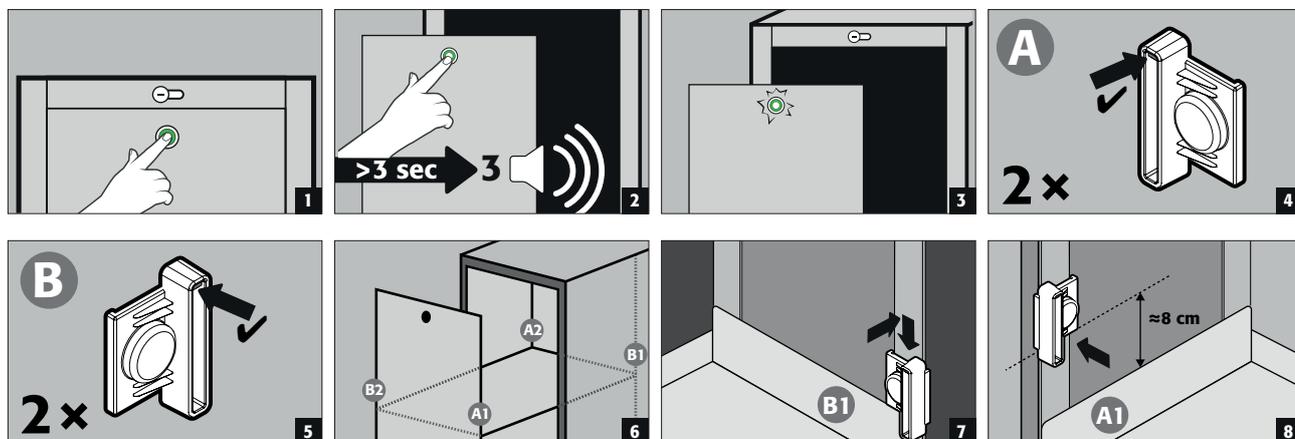
- Les liquides qui se sont écoulés dans le bac de rétention doivent être recueillis par des moyens adéquats.

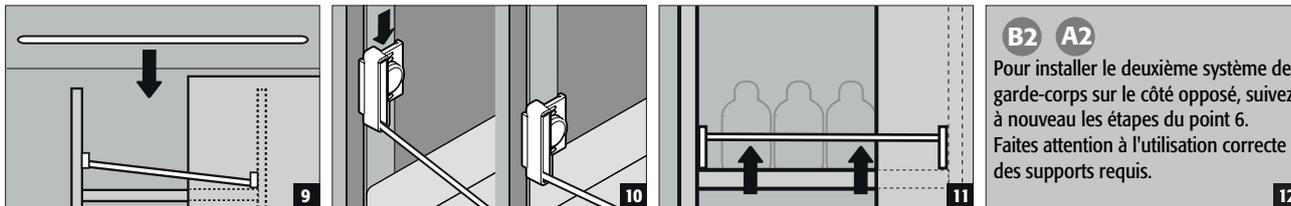


### 6.2. ETAGERES (RÉGLABLES EN HAUTEUR)



### 6.3. SYSTÈME DE GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ





## 7. STOCKAGE

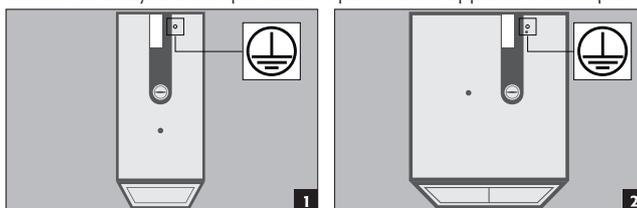
- Les récipients qui contiennent des produits chimiques agressifs (acides et bases) doivent être logés dans des armoires ou compartiments spéciaux pour les acides et les bases, ainsi que dans des armoires de sécurité à aménagement intérieur exempt de métaux.
- Les liquides corrosifs stockés risquent d'entraver le fonctionnement des dispositifs d'arrêt des entrées et sorties d'air.
- Chaque récipient stocké réduit la capacité spécifiée au point 5.1 par rapport à la quantité totale de stockage.



Pour tous les modèles : Respecter les réglementations nationales en vigueur selon le type de classe de l'armoire !

## 8. MISE A LA TERRE

- Selon l'utilisation propre au client de l'armoire de sécurité, cette dernière doit le cas échéant être mise à la terre. Une analyse du risque réalisée par le client apportera une réponse quant à cette problématique.



### Mise à la terre lors des travaux de transvasement :

Le raccordement à l'équipotentialité est absolument nécessaire dans un tel cas de figure. Les armoires dans lesquelles des travaux de transvasement sont exécutés, doivent être équipées en supplément d'une borne de mise à la terre à l'intérieur (sur demande et moyennant supplément) qui doit être reliée aux contenants de transvasement.



Les pièces détachées nécessaires au branchement ne sont pas comprises dans la livraison.

## 9. VENTILATION



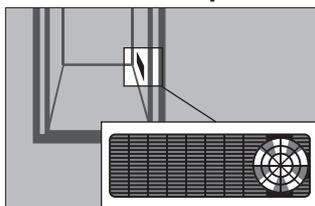
### REMARQUES

**Les vannes coupe-feu au niveau des raccords d'air extrait et d'air fourni sont des composants de sécurité et de maintenance.**

Afin de permettre le contrôle du bon fonctionnement ou le remplacement d'éléments défectueux, veuillez utiliser des tuyaux ou manchons flexibles pour le raccordement au dispositif d'extraction, cela afin de garantir le (dé)montage aisé du raccord d'évacuation.

- Tous les modèles peuvent être raccordés à un système de ventilation technique au moyen des embouts de ventilation. L'échange d'air prescrit à cet effet, les pertes de pression maximales et les conduites d'évacuation figurent dans les réglementations nationales en vigueur.
- En cas de branchement sur un système de ventilation, contrôler le raccordement correct à celui-ci. (p.ex. à l'aide d'un tube fumigène)

### Roue de ventilation pour ventilation technique



- La petite roue de ventilation sert d'indicateur pour une ventilation correcte. Si celle-ci tourne, le taux de renouvellement d'air de 10 est dépassé.



### ATTENTION :

De manière générale, ces modèles peuvent être exploités sans ventilation technique. Les environs immédiats de l'armoire peuvent à cet égard devenir une zone explosive. Si l'armoire est exploitée sans connexion à un système de ventilation, l'exploitant est tenu d'apposer une identification ad hoc sur celle-ci.

## 10. INCENDIE - MISE AU REBUT

### 10.1. OUVERTURE DE L'ARMOIRE APRÈS UN INCENDIE



### ATTENTION :

Selon la durée de l'incendie, un mélange inflammable de vapeur et d'air peut s'être formé à l'intérieur et c'est pourquoi il convient d'écarté toute source d'allumage dans un rayon de 10 m autour de l'armoire avant d'ouvrir cette dernière.

- Utiliser uniquement des outils ne produisant pas d'étincelles
- Ouvrir l'armoire avec une précaution extrême

### 10.2. MISE AU REBUT



Les armoires peuvent être démontées et les composants triés pour mise au rebut.

## 11. CONTRÔLE DE SÉCURITÉ TECHNIQUE

### 11.1. GENERALITES

En tant qu'installations de sécurité technique, les armoires doivent être contrôlées au moins une fois par année quant à la sécurité technique. La date du prochain contrôle est indiquée sur la plaquette de contrôle sur la face extérieure de la porte. Ce contrôle annuel ne peut être exécuté que par un employé autorisé de la société asecos, avec toute la minutie nécessaire et pour le maintien de votre recours à la garantie en cas d'incendie (voir aussi à ce sujet notre brochure de service).

**En outre, nous vous recommandons de procéder vous-même à un contrôle de fonctionnement quotidien et mensuel :**

**Contrôle de fonctionnement quotidien**

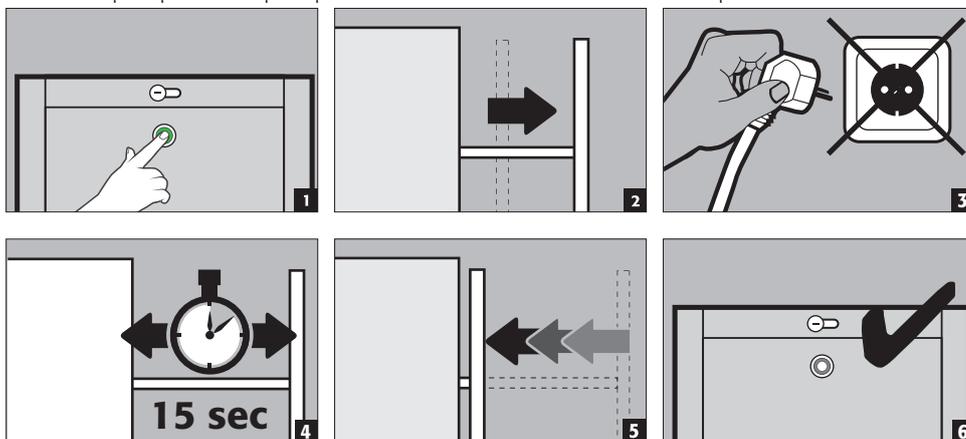
- Ce contrôle porte sur les bacs de rétention (recueillir et éliminer les éventuelles fuites)

**Contrôle de fonctionnement mensuel**

- Fonctionnement correct des portes :- charnières, systèmes de verrouillage- éventuellement ferme-porte et système de maintien des portes• Assise et état corrects des joints coupe-feu

### 11.2. CONTRÔLE DE L'ACCUMULATEUR

- Le contrôle principal est complété par un contrôle semestriel de l'accumulateur par l'utilisateur



**ATTENTION**

La batterie est considérée comme une pièce d'usure, qui doit être remplacée tous les 3 ans. Si cela n'est pas fait dans le cadre d'une mesure de service asecos, cela doit être effectué par le client.

En cas de dommages, veuillez contacter votre revendeur le plus proche afin de faire réparer l'armoire avec des pièces de rechange d'origine. Les armoires peuvent être nettoyées avec des produits d'entretien ménager et un chiffon.



**CONTACT:**

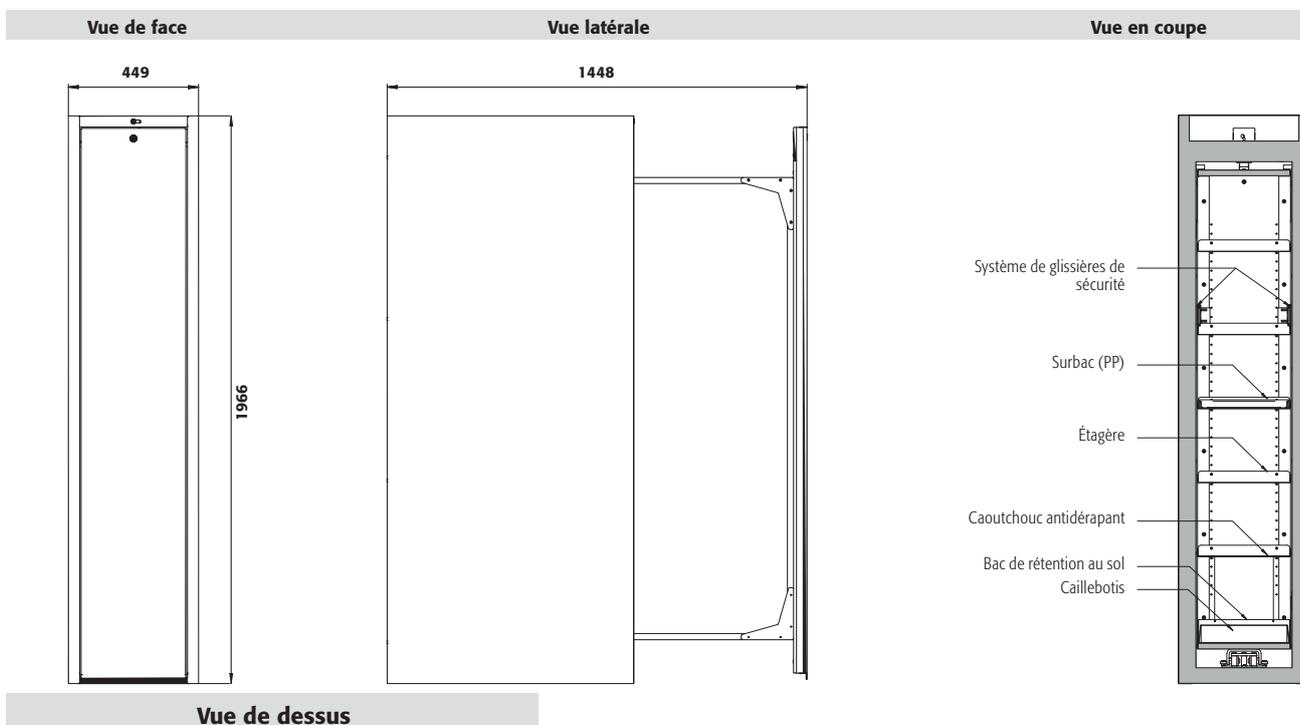
En cas de vices ou de réclamations au sujet de nos produits (endéans la période de garantie et après celle-ci), pour convenir d'un rendez-vous pour le contrôle technique de sécurité ou pour conclure un contrat de maintenance, veuillez contacter notre ligne d'assistance au numéro : Tel: +33 387 78 62 80 info@asecos.fr



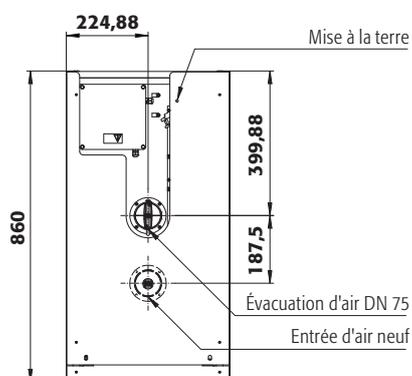
# 1. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

En général		V90.196.045.VDAC	V90.196.081.VDAC
Type de classe		90	90
Dimensions l x P x H extérieures	mm	449 x 860 x 1966	819 x 860 x 1966
Dimensions l x P x H intérieures	mm	331 x 775 x 1750	701 x 775 x 1750
Poids sans équipement intérieur	Kgs	344	500
Charge répartie	kg/m <sup>2</sup>	580,00	512,00
Extraction d'air	DN	75	75
Renouvellement de l'air <b>10 fois</b>	m <sup>3</sup> /h	5	9
Press. diff. ( <b>renouv. de l'air 10 fois</b> )	Pa	5	5
Press. diff. ( <b>renouv. de l'air 10 fois - EK5/AK4</b> )	Pa	5	5
Puissance du moteur	W	50	50
Puissance du moteur standby	W	0,5	0,5
Courant d'alimentation	A	0,5	0,5
Tension nominale	V	85-265	85-265
Fréquence	Hz	50/60	50/60
<b>Propriétés par tiroir vertical</b>			
Charge maximale	Kgs	140	140
Charge maximale de l'étagère (uniformément répartie)	Kgs	50,00	50,00
Capacité du bac de rétention au sol	Litres	12,50	12,50
Volume max. des récipients	Litres	11,36	11,36
Max. capacité de stockage	Litres	125,00	125,00

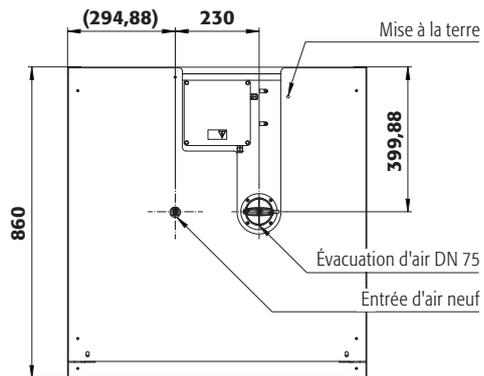
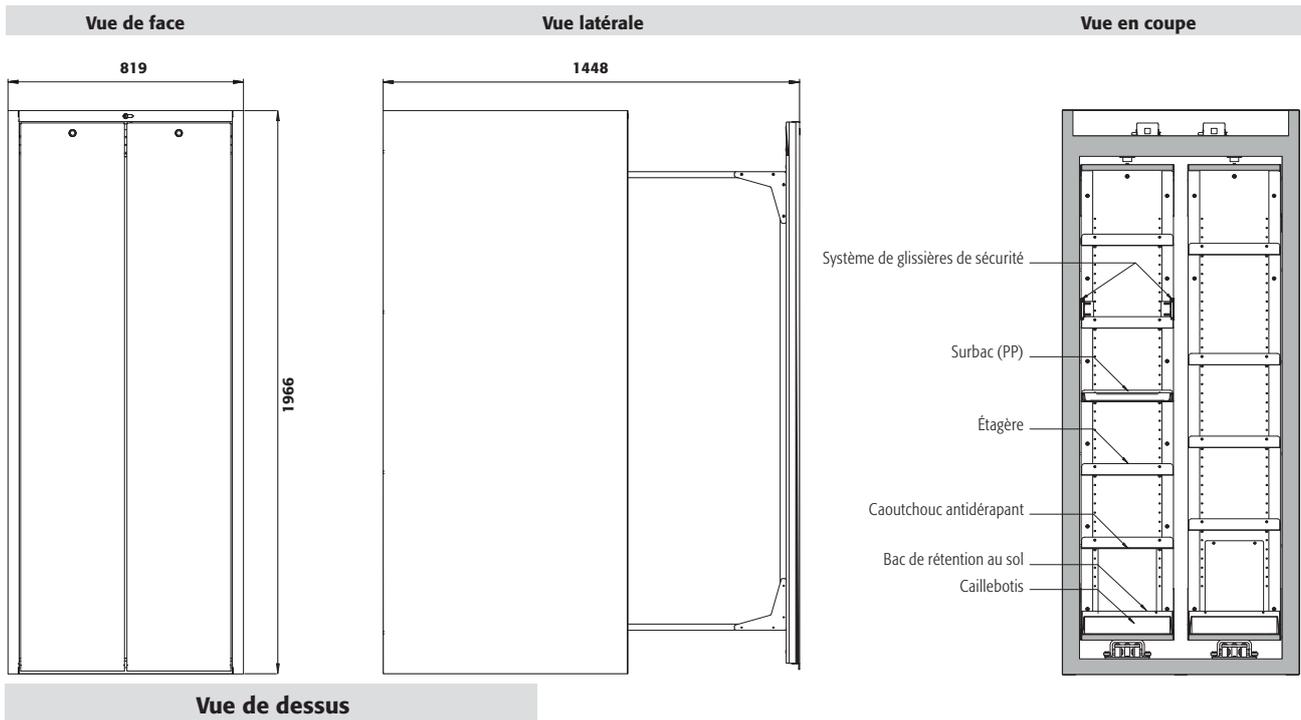
## 1.1. V90.196.045.VDAC:0012 / V90.196.045.VDAC:0013



Vue de dessus



## 1.2. V90.196.081.VDAC:0012 / V90.196.081.VDAC:0013



asecos GmbH  
Abt. Kundendienst  
Weiherfeldsiedlung 16-18  
D-63584 Gründau  
Fax: +49 60 51 – 92 20-10

**[www.asecos.com](http://www.asecos.com)**

Ihr Fachhändler:

Your partner:

Uw partner:

Votre partenaire :

Su distribuidor:

su richiesta: